



COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2001

(2001-2002)

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2001 À 19 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE
DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,
MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD,
FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité de
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de
l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

AINSI QUE :

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Mme Micheline Patenaude-Fortin, présidente, précise que Mme Linda Aubin a motivé son
absence tandis que Monsieur Pierre Vocino a prévenu de son retard.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

3.01 Comité de survie de l'école Saint-François-Xavier

Monsieur Bouchat du comité de survie de l'école Saint-François-Xavier pose
une question et la présidente lui répond.

3.02 Comité de parents

Monsieur Fredette, président du comité de parents, prend la parole. Il
demande un délai pour déposer l'avis du comité de parents sur la révision du
réseau des écoles. Il pose certaines questions et la présidente lui répond.

La présidente accorde un délai jusqu'à la fin octobre soit le vendredi 26
octobre 2001.



No de résolution
ou annotation

C.C.-0738-09-01

3.03 Représentante au comité de parents et au comité EHDAA
Mme Lise Imbeau, représentante au comité de parents et au comité EHDAA, pose diverses questions et la présidente lui répond.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT
5.01 Budget de certains établissements (Gérin-Lajoie & Jacques-Leber) - information verbale

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 28 août 2001
6.02 Comité exécutif : nomination des membres
6.03 Mécanismes de participation 2001-2002 - Désignation des commissaires aux divers comités
6.04 Rentrée scolaire 2001-2002
6.05 Conseil d'établissement - École Daigneau (sujet ajouté)

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
9.01 Nomination de directions d'école
9.02 Demande de congé sans traitement d'une direction d'école

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
11.01 Travaux d'été - état de situation
11.02 Centre de services alternatifs : école des raccrocheurs - validation des orientations

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION
16.01 Départ - Monsieur Yves Dallaire (sujet ajouté)
16.02 Information sur location de modulaire (sujet ajouté)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
18.01 Correspondance du comité de survie de l'école Saint-François-Xavier
18.02 Rémunération des commissaires 2001-2002
18.03 Cas de révision - remerciements

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 Budget de certains établissements (Gérin-Lajoie & Jacques Leber) - information verbale

La directrice générale reviendra sur le sujet.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 AOÛT 2001

C.C.-0739-09-01

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 28 août 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0740-09-01

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 28 août 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 COMITÉ EXÉCUTIF - NOMINATION DES MEMBRES

La présidente explique le document.

1^{er} membre

Pour le premier poste, la présidente en fait partie d'office.

C.C.-0741-09-01

2^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parent;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :

pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente

pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes

pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.C.-0742-09-01

que **Madame Claudine Caron-Lavigueur**, commissaire, soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :

pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes
dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Louise Kerneis, commissaire,

que **Madame Linda Aubin**, commissaire, soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes
dont l'un occupé par la présidente

C.C.-0743-09-01



pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que **Monsieur Jacques Caron**, commissaire, soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0744-09-01

5^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :

pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes
dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

que **Madame Solange Couture-Dubé**, commissaire, soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0745-09-01

6^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;



No de résolution
ou annotation

C.C.-0746-09-01

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :

pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes
dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que Monsieur **Yvon Derome**, commissaire, soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :

pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes
dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

Madame Lise Beauchamp-Brisson décline.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que **Monsieur Alban Synnott**, commissaire, soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0746a-09-01



No de résolution
ou annotation

C.C.-0746b-09-01

6.03 MÉCANISMES DE PARTICIPATION 2001-2002 - Désignation des commissaires aux divers comités

NOMINATION DE SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire, que **Madame Carole Blouin** agisse à titre de scrutatrice pour la durée de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0746c-09-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, que Monsieur Maurice Brossard agisse à titre de scrutateur pour la durée de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0747-09-01

6.03.01 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT 1^{re} proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

que **Madame Hélène Cormier-Langlais**, commissaire, soit désignée membre du comité du transport pour l'année 2001-2002.

C.C.-0748-09-01

2^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Madame Linda Aubin**, commissaire, soit désignée membre du comité du transport pour l'année 2001-2002.

C.C.-0749-09-01

3^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que **Monsieur Luc Chartier**, commissaire, soit désigné membre du comité du transport pour l'année 2001-2002.

LE VOTE ÉTANT TERMINÉ, LA PRÉSIDENTE DÉSIGNE **MADAME HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS ET MONSIEUR LUC CHARTIER** MEMBRES DU COMITÉ DU TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2001-2002.

6.03.02 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

Relativement à la nomination des membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision, la présidente réfère les membres au procès-verbal du conseil des commissaires du 28 août dernier (résolutions C.C.-0710-08-01 à C.C.-0713-08-01).

6.03.03 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente mentionne que l'actuel comité d'appréciation de la directrice générale est reconduit jusqu'à nouvel ordre (C.C-0635-04-01).



C.C.-0750-09-01
No 0750-09-01
du annotation

C.C.-0751-09-01

C.C.-0752-09-01

C.C.-0753-09-01

C.C.-0754-09-01

C.C.-0755-09-01

Formules Municipales, Farnham (Québec) (No 5614-A-PSG-O (FLA-786))

6.03.04 COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE

1^{er} membre

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que **Monsieur Gabriel Carrière**, commissaire, soit désigné membre du comité du code d'éthique pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2e membre

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **Madame Alice Savoie-Girard**, commissaire, soit désignée membre du comité du code d'éthique pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3^e membre

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que **Monsieur André Dugas**, commissaire, soit désigné membre du comité du code d'éthique pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1^{er} membre substitut

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Madame Linda Zagrodny-Crevier**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité du code d'éthique pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^e membre substitut

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

que **Madame Lise Beauchamp-Brisson**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité du code d'éthique pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03.04 COMITÉ D'ORIENTATION POUR LA NÉGOCIATION LOCALE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que **Madame Micheline Patenaude-Fortin** et **Monsieur Alban Synnott**, commissaires, soient désignés membres du comité d'orientation pour la négociation locale pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

6.03.05 COMITÉ RECONNAISSANCE

1^{er} membre

C.C.-0756-09-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,
que **Madame Solange Couture-Dubé**, commissaire, soit désignée
membre du comité Reconnaissance pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^e membre

C.C.-0757-09-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais,
commissaire,

que **Madame Marie-Louise Kerneis**, commissaire, soit désignée
membre du comité Reconnaissance pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Membre substitut

C.C.-0758-09-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé,
commissaire,

que **Madame Margot Pagé**, commissaire, soit désignée membre
substitut du comité Reconnaissance pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 RENTRÉE SCOLAIRE 2001-2002

La directrice générale commente les événements de la rentrée. Elle explique les divers enjeux. Elle signale que neuf situations de révision ont été traitées. Une rentrée sous le signe de l'harmonie et de la réussite. Le dénombrement de clientèle du 30 septembre permettra d'avoir une idée juste de l'évolution réelle des clientèles versus les données du MEQ. Un rapport plus précis sera fourni sous peu. Le nombre total de transferts administratifs sera traité par la directrice générale.

Monsieur Jacques Caron, commissaire, recommande de discuter du point suivant en comité plénier : revoir les critères d'admission à l'autobus, surtout pour les élèves de première année et de deuxième année. La directrice générale souligne que ce point pourrait également revenir au comité du transport.

C.C.-0759-09-01

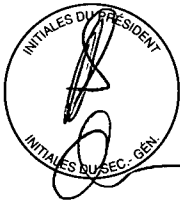
6.05 ÉCOLE DAIGNEAU - MODIFICATION À LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un service de garde à l'école Daigneau;

CONSIDÉRANT l'article 42 de la LIP définissant la composition d'un conseil d'établissement, notamment l'alinéa 4 sur les services de garde;

CONSIDÉRANT l'article 43 de la LIP qui donne à la commission scolaire le pouvoir de déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,



No de résolution
ou annotation

d'inclure le ou la représentante d'un membre du personnel du service de garde au conseil d'établissement de l'école Daigneau et d'augmenter par ce fait le nombre de parents de cinq à six membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 NOMINATION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT - Monsieur Pierre D'Amours

La directrice générale commente le processus mis en place. Huit personnes furent rencontrées. Le processus doit se poursuivre pour deux autres écoles soit Saint-Bernard et Saint-François-Xavier.

C.C.-0760-09-01

CONSIDÉRANT le pouvoir au conseil des commissaires de procéder à la première nomination du personnel de direction d'établissement (article 7.8);

CONFORMÉMENT à l'article 259 de la LIP;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

d'engager, à compter du 1^{er} octobre 2001, **monsieur Pierre D'Amours** à titre de directeur de l'école primaire Notre-Dame-Saint-Joseph selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cet engagement est assujéti à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.02 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT - M. Yves Dallaire

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Yves Dallaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'autoriser la demande de monsieur Yves Dallaire, directeur de l'école Saint-François-Xavier, d'obtenir un congé sans traitement (100 %) pour la période du 15 octobre 2001 au 30 juin 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 TRAVAUX D'ÉTÉ - état de situation

Monsieur Pierre Gastaldy fait le point sur la question en commentant la documentation déposée qui porte sur les 130 projets réalisés au cours de l'été. Il répond à des questions notamment sur les puits artésiens.

11.02 SERVICES ALTERNATIFS : école des raccrocheurs - validation des orientations

Monsieur Brossard explique les aléas liés à ce dossier, notamment les estimés des coûts de construction et de rénovation versus les sommes limitées accordées par le MEQ. Il traite des perspectives démographiques prévues à la baisse pour Châteauguay.

C.C.-0761-09-01



Il explique que les démarches d'expropriation du terrain de Saint-Constant sont encore en processus légal.

Il commente l'utilisation actuelle du «16, rue d'Abbotsford». Par ailleurs, une approche par le biais d'une location pourrait être envisagée pour ce secteur.

Madame Tremblay ajoute que des investissements importants seraient sans doute nécessaires pour aménager le « 16, rue d'Abbotsford »; elle ajoute que nombre de démarches ont été faites auprès du MEQ pour obtenir du financement additionnel.

La directrice générale informe l'assemblée qu'une rencontre vers la fin de septembre est prévue pour ce qui est des élèves qui sont à Bénado. Elle rappelle la précarité de la situation en ce qui concerne le financement accordé par le MEQ pour ces élèves.

La présidente rappelle qu'il y aura un point de service dans Châteauguay pour ce type de clientèle.

C.C.-0762-09-01

- **AUTORISATION DE CONSTRUCTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

d'autoriser la construction d'un immeuble ayant une capacité d'accueil de ± 220 élèves à Saint-Constant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0763-09-01

- **POURSUITE DES DÉMARCHES AUPRÈS DU MEQ POUR LE SITE DE CHÂTEAUGUAY**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'autoriser la poursuite des démarches auprès du ministère de l'Éducation en ce qui concerne le site de Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 DÉPART DE MONSIEUR YVES DALLAIRE

Le départ de M. Yves Dallaire est soulevé par M. Jean-François Ouellet. Le huis clos est demandé puisque la discussion porte sur un individu.

- **HUIS CLOS**

À 21 h 20,

C.C.-0764-09-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation
C.C.-0765-09-01

- LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 40,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Alban Synnott, commissaire, s'exprime sur la question.

Au retour du huis clos, la présidente fait référence à la rencontre du lundi 10 septembre avec le président du conseil d'établissement et un autre parent de l'école.

La directrice générale présente la séquence des événements menant au départ de monsieur Yves Dallaire.

16.02 Information sur la location de modulaires

La location d'unités modulaires est soulevée par M. Jean-François Ouellet. Il se demande s'il est vrai que le MEQ peut subventionner jusqu'à 80 % de la location de modules. Et quelles sont les conditions qui en découlent?

Il se demande aussi si des études de faisabilité pour leur utilisation pourraient être faites?

La présidente explique que cela a déjà été fait et que des discussions globales sont en cours pour obtenir la construction d'une école, en collaboration avec le personnel du MEQ.

La directrice générale ajoute l'importance de démontrer les besoins d'agrandissement suite aux études concrètes sur l'évolution des clientèles. La présidente et la directrice générale confirment que toutes les pistes seront considérées, dont les modulaires.

Monsieur Pierre Gastaldy souligne que la mesure est avant tout pour de la location pour des situations temporaires. Il avance que les municipalités sont peu favorables à ce type de construction.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

17.01 Présidente

La présidente fait part des représentations à venir, notamment auprès de la FCSQ, soit une rencontre des présidents, directeurs généraux et le conseil général le 13 octobre prochain. Elle fait part également d'une rectification auprès de la Ville de Châteauguay relativement à un article paru dans le journal local « Le Soleil ». Monsieur Luc Chartier commente la lettre à la Ville de Châteauguay et s'en dit satisfait.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Correspondance du comité de survie de l'école Saint-François-Xavier
- 18.02 Rémunération des commissaires 2001-2002
- 18.03 Cas de révision - remerciements

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

C.C.-0766-09-01



No de résolution
ou annotation

QUE la séance du 11 septembre 2001 soit ajournée au mardi 18 septembre 2001, à l'école Fernand-Seguin située au 201, boulevard Jean-Leman à Candiac à 20 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président de la séance

Secrétaire général